

# Projet pédagogique



## Les p'tits fours

Dernière version : 24 septembre 2025

Intercommunale Gabrielle Passelecq - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons

Crèche Les P'tits Fours • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons ( entrée Route d'Obourg )  
☎ +32 (0)65 41 76 30 - 32 - 33 / +32 (0)484 800 822

## Table des Matières

<b>1. Présentation de la crèche</b> .....	4
<b>2. L'Accueil des Enfants et de leur Famille</b> .....	5
<b>2.1. Principes fondamentaux de l'accueil</b> .....	5
<b>2.2. Inscription et signature du contrat d'accueil</b> .....	6
<b>2.3. Familiarisation : modalités et accompagnement des familles</b> .....	7
<b>2.4. Communication avec les parents</b> .....	8
<b>3. Les valeurs de l'Intercommunale</b> .....	10
<b>4. Les principes pédagogiques</b> .....	11
<b>4.1. Respect du rythme de l'enfant</b> .....	11
<b>4.2. Favoriser l'autonomie et l'éveil</b> .....	12
<b>4.3. La place du jeu et des activités éducatives</b> .....	12
<b>4.4. Accompagner les émotions</b> .....	12
<b>4.5. Les limites et le cadre éducatif</b> .....	13
<b>5. L'organisation de la vie quotidienne</b> .....	13
<b>5.1. L'aménagement des espaces (intérieurs et extérieurs)</b> .....	13
<b>5.2. Les temps de repas</b> .....	15
<b>5.3. Le sommeil et les temps de repos</b> .....	17
<b>5.4. L'hygiène et les soins quotidiens</b> .....	18
<b>5.5. Les activités proposées</b> .....	19
<b>6. L'Équipe et le fonctionnement professionnel</b> .....	21
<b>6.1. Composition et rôles de l'équipe</b> .....	21
<b>6.2. Formation continue et réunions d'équipe</b> .....	22
<b>6.3. Accueil des stagiaires</b> .....	23
<b>7. Sécurité et Bien-Être de l'Enfant</b> .....	23
<b>7.1. La consultation médicale</b> .....	23
<b>7.2. Santé de votre enfant et éviction</b> .....	24
<b>8. Partenariats et Anchorage Local</b> .....	25
<b>8.1. Collaboration avec les institutions</b> .....	25
<b>8.2. Implication des parents dans la vie de la crèche</b> .....	26
<b>9. Perspectives d'amélioration et projets à venir</b> .....	27
<b>Conclusion</b> .....	28
<b>Annexes</b> .....	29

*Intercommunale Gabrielle Passeelecq - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons*

*Crèche Les P'tits Fours • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons (entrée Route d'Obourg)*  
 +32 (0)65 41 76 30 - 32 – 33 / +32 (0)484 800 822

## Introduction

Bienvenue à la crèche Les P'tits Fours !

Ce projet pédagogique est le reflet de notre engagement quotidien auprès des enfants et de leurs familles. Il présente notre vision de l'accueil de la petite enfance, les valeurs que nous défendons et les pratiques que nous mettons en place au sein de notre milieu d'accueil.

À travers ce projet, nous souhaitons garantir un environnement bienveillant, sécurisant, stimulant et respectueux du rythme de chaque enfant. Nous plaçons la coéducation au cœur de notre accompagnement, en collaborant étroitement avec les familles et en encourageant leur implication dans la vie de la crèche.

Ce projet pédagogique est également un outil de référence pour notre équipe. Il guide nos actions, favorise la cohérence de nos pratiques et accompagne les évolutions de notre structure. Ce document est vivant : il évoluera au fil du temps, selon les besoins des enfants, des familles et de l'équipe.

**« Un lieu de vie pour grandir, jouer et s'épanouir ensemble »**



*Intercommunale Gabrielle Passelecq - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons*

*Crèche Les P'tits Fours • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons ( entrée Route d'Obourg )*  
*📞 +32 (0)65 41 76 30 - 32 – 33 / +32 (0)484 800 822*

## **1. Présentation de la crèche**

La crèche « Les P'tits Fours » est gérée par **l'Intercommunale Gabrielle Passelecq**, qui assure, notamment, la gestion de 7 crèches<sup>1</sup>.

La crèche est située à la chaussée du Roeulx 331B à 7000 Mons (adresse postale). **L'entrée principale<sup>2</sup> se fait par le parking situé route d'Obourg 18**, parking commun avec l'EFT Au Four et au Moulin.

Le projet tire son initiative de la démarche sociale de l'Entreprise de Formation par le Travail « Au Four et au Moulin » (CISP), d'offrir aux stagiaires de l'A.S.B.L. une aide dans la prise en charge de leurs enfants en bas âge pendant leur période de formation ou leurs premiers pas dans l'emploi.

Par la suite, des places d'accueil ont été ouvertes pour les autres enfants étant donné une demande importante.

La crèche est agréée et subventionnée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Elle peut accueillir jusqu'à 21 enfants, répartis en deux sections. Certaines places sont ouvertes à tout public, tandis que d'autres sont réservées pour des situations spécifiques, comme :

- l'accueil d'urgence,
- l'accueil d'enfants dont les parents sont en parcours d'insertion socioprofessionnelle, notamment via l'ASBL "Au Four et au Moulin" (centre de formation en boulangerie),
- l'accueil d'enfants de parents adolescents, pris en charge par l'ASBL "Le Toboggan", dans le cadre de leur projet Marsupilama.

### ***En pratique...***

La crèche est ouverte du ***lundi au vendredi de 7h à 18h30***.

Nous fermons 15 jours entre Noël et Nouvel an et pour une période de 3 semaines pendant les vacances d'été.

D'autres périodes de fermetures sont prévues (journées pédagogiques, ponts) et sont confirmées par la crèche dans le courant du mois de janvier de chaque année.

<sup>1</sup> Annexe 1 : Organigramme de la crèche au sein de l'intercommunale GP

<sup>2</sup> Annexe 3 : voir photo de l'entrée

## 2. L'Accueil des Enfants et de leur Famille

### 2.1. Principes fondamentaux de l'accueil

#### \*Respect du rythme de chaque enfant



Chaque enfant est unique. Nous veillons à respecter son rythme de sommeil, d'éveil, d'alimentation et d'apprentissage. L'observation quotidienne permet d'adapter l'accompagnement en fonction des besoins individuels.

#### \* Sécurité affective et physique

Offrir un environnement sécurisant est une priorité. Les enfants évoluent dans un cadre structuré, stable et rassurant, où les repères sont clairs. Les professionnelles sont attentives, disponibles et créent des liens de confiance avec les enfants<sup>3</sup>.

#### \*Individualisation de l'accueil<sup>4</sup>

L'accueil est personnalisé : Chaque enfant est accueilli comme un individu à part entière, avec son rythme, son histoire, ses besoins et sa culture familiale. Cette individualisation débute dès la période de familiarisation et se prolonge tout au long de son parcours à la crèche.

Les moments du quotidien comme les mises au lit, les repas, les changes ou encore les jeux sont considérés comme des temps privilégiés, où la relation entre l'enfant et la puéricultrice peut pleinement s'exprimer. Ces instants sont pensés pour favoriser l'attachement, la sécurité affective et le respect du rythme de chacun.

Une communication quotidienne avec les parents est essentielle : à l'arrivée, ceux-ci peuvent transmettre toute information utile (nuit, appétit, humeur, traitements éventuels...). Un cahier de communication est complété chaque jour afin d'assurer un lien fort entre la famille et la crèche, et garantir une continuité dans l'accueil.

<sup>3</sup> Cf. Article 3 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le code de qualité de l'accueil

<sup>4</sup> Cf. Article 12 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le code de qualité de l'accueil

Intercommunale **Gabrielle Passelecq** - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons

Crèche **Les P'tits Fours** • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons (entrée Route d'Obourg)

📞 +32 (0)65 41 76 30 - 32 – 33 / +32 (0)484 800 822

## **\*Coéducation avec les parents<sup>5</sup>**

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Nous valorisons une relation de partenariat et de confiance, en encourageant les échanges et en les impliquant dans la vie de la crèche.

## **\* Inclusion et non-discrimination<sup>6</sup>**

Chaque enfant est accueilli dans le respect de ses différences. La crèche est un lieu inclusif, ouvert à tous, sans distinction d'origine, de culture, de condition sociale ou de situation de handicap<sup>7</sup>.

## **2.2. Inscription et signature du contrat d'accueil**

L'inscription se déroule en deux étapes :

### **1° Pré-demande sur le site de l'ONE**

Dès le premier jour de grossesse, les parents peuvent effectuer une pré-demande d'accueil sur la plateforme My.ONE.

Ils reçoivent alors un numéro de pré-demande, à conserver précieusement, car il devra être utilisé pour toute demande d'inscription auprès d'un milieu d'accueil.

### **2° Demande d'inscription à notre crèche via la plateforme Bekid**

À partir du 4<sup>e</sup> mois de grossesse, les parents peuvent introduire une demande d'inscription dans notre crèche via la plateforme Bekid.

Une fois la demande introduite, nous proposons aux parents de visiter les lieux afin de découvrir notre milieu d'accueil et de répondre à leurs éventuelles questions.

Si cette première rencontre convient aux parents et qu'ils souhaitent réserver une place, nous fixons alors une date pour la signature du contrat d'accueil. A ce moment-là, une avance forfaitaire est demandée aux parents pour bloquer la place de leur enfant. Cette avance sera restituée à la fin de l'accueil, sous les conditions précisées dans le contrat.

---

<sup>5</sup> Cf. Article 17 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant **le code de qualité de l'accueil**

<sup>6</sup> Cf. Article 9 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant **le code de qualité de l'accueil**

<sup>7</sup> Cf. Article 10 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant **le code de qualité de l'accueil**

## 2.3. Familiarisation : modalités et accompagnement des familles

La familiarisation a pour but d'accompagner l'enfant et ses parents dans la transition entre le domicile et la crèche, en créant un lien de confiance, favorisant le bien-être de l'enfant et en assurant une intégration progressive et sereine.



Dès les premiers jours de familiarisation, un questionnaire d'accueil est remis aux parents afin de mieux connaître l'enfant et de préparer un accueil individualisé et bienveillant. Ce document a été conçu pour recueillir des informations essentielles permettant à l'équipe de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant dès les premiers jours. Les parents reçoivent également un cahier de communication qui sert à faire le lien entre parent et puéricultrice tout au long de l'accueil.

Le processus de familiarisation est adapté à chaque enfant et se déroule selon un planning progressif, en respectant les besoins individuels :

- **Familiarisation avec le parent** (5 moments) :

Ces premières visites permettent à l'enfant de découvrir progressivement les différents espaces de la crèche en présence de ses parents. Chaque séance se passe au moment de l'éveil (jeux, activités, exploration des lieux). La dernière rencontre se fait pendant un repas, afin de l'habituer aux routines de la crèche.

- **Familiarisation sans le parent** (5 moments) :

Ces visites se font progressivement sans la présence du parent. L'enfant est accueilli pour des moments de jeux, de repas, et de sieste. L'objectif est de créer une confiance avec l'équipe pédagogique et d'habituer l'enfant à la séparation.

**Le processus de familiarisation est flexible** et peut être prolongé ou adapté si nécessaire. L'objectif principal étant de respecter le rythme de chaque enfant. Des ajustements peuvent être faits pour accompagner au mieux les enfants plus sensibles, en offrant un cadre rassurant et en établissant une relation de confiance.

Le passage de la section des petits à celle des grands représente une étape importante dans le parcours de l'enfant à la crèche.

Afin de garantir une transition en douceur, des moments de familiarisation sont organisés en amont avec l'enfant.

Quelques semaines avant le changement de section, l'enfant est invité à passer plusieurs moments dans le groupe des grands.

Ces temps de transition se déroulent progressivement et peuvent inclure la participation à une activité avec les grands, la prise d'un repas avec eux, ou simplement un moment de présence dans leur environnement.

L'objectif est de permettre à l'enfant de découvrir progressivement son futur espace, de créer des liens avec les nouvelles puéricultrices et les autres enfants, tout en étant accompagné dans ce changement.

Un temps d'échange est également prévu avec les parents, afin de leur présenter le fonctionnement de la nouvelle section.

**Le passage de la section des petits vers celle des grands se fait selon le développement de l'enfant et les places disponibles, en général aux alentours de leurs 18 mois<sup>8</sup>.**

#### **Le saviez-vous ?**

Ce double accompagnement – pour l'enfant et pour les parents – permet de favoriser une continuité éducative, de limiter les appréhensions, et de renforcer la confiance dans cette nouvelle étape du développement de l'enfant.

## **2.4. Communication avec les parents**

Une communication transparente et régulière avec les parents est essentielle pour assurer le bien-être de l'enfant et instaurer une relation de confiance entre la crèche et les familles.

<sup>8</sup> Cf. Article 6 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant **le code de qualité de l'accueil Intercommunale Gabrielle Passelecq** - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons

Crèche **Les P'tits Fours** • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons ( entrée Route d'Obourg )  
☎ +32 (0)65 41 76 30 - 32 – 33 / +32 (0)484 800 822

## Les outils de communication mis en place :

- **Le cahier de communication** : Chaque enfant dispose d'un cahier dans lequel les puéricultrices notent les moments importants de la journée (repas, sieste, activités, observations particulières). Ce cahier permet également aux parents d'écrire des remarques ou des informations utiles sur leur enfant. Celui-ci doit accompagner l'enfant **chaque jour**.
- **Les échanges quotidiens** : Un temps d'échange est prévu chaque jour entre les parents et les puéricultrices, lors de l'accueil du matin et du départ en fin de journée, pour partager les observations et répondre aux éventuelles questions.
- **Un bureau de direction accessible** : La direction reste disponible pour rencontrer les parents en cas de besoin, que ce soit pour une question, une demande spécifique ou un échange plus approfondi sur le suivi de l'enfant.

## Les supports d'information pour les parents :

- **Le panneau d'informations dans l'espace d'accueil** : donne les informations générales (dates de fermetures, menus, informations ONE, ...)
- **Les tableaux d'affichage par section** : Situés à l'entrée de chaque section, ils affichent :
  - La liste du personnel présent ce jour-là.
  - Les anniversaires des enfants.
  - Le thème ou découvertes du moment.
- **Les pochettes individualisées** : Placées près des sections, elles permettent aux parents de récupérer des documents importants (courriers, informations administratives, invitations...). Chaque pochette est identifiable grâce à la photo de l'enfant, facilitant ainsi leur repérage.

**Ces différents outils et espaces de communication permettent d'assurer un lien fort entre les familles et la crèche, dans un climat de confiance et de transparence.**

### **3. Les valeurs de l'Intercommunale**

- **La Bienveillance**

Nous veillons à créer un environnement bienveillant où chaque enfant, parent, professionnel se sent écouté, respecté et soutenu. Elle est aussi au cœur des relations entre les membres de l'équipe, favorisant un climat de respect, de soutien et de compréhension, afin que chaque personne puisse se sentir valorisé et écouté dans son rôle.

- **La Collaboration**

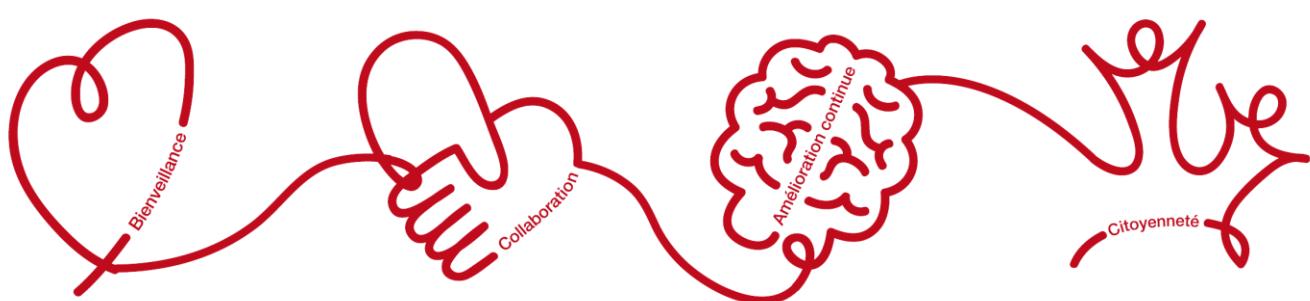
Entre les enfants, mais aussi entre le personnel et les familles, est essentielle à la réussite de notre projet. Nous encourageons l'entraide, l'échange et le travail d'équipe, en mettant l'accent sur l'importance de partager et de respecter les idées de chacun.

- **La Citoyenneté**

Nous veillons à sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux valeurs de respect et de solidarité. Notamment, en veillant au respect du matériel mis à disposition, des autres, des règles de sécurité, ...

- **L'Amélioration continue**

Nous nous engageons à évaluer régulièrement nos pratiques et à ajuster nos actions pour mieux répondre aux besoins des enfants, en favorisant leur épanouissement et leur bien-être tout au long de leur parcours.



## **4. Les principes pédagogiques**

### **4.1. Respect du rythme de l'enfant**

Chaque enfant évolue à son propre rythme. L'équipe veille à respecter ses besoins physiologiques (sommeil, repas, change) et émotionnels, en adaptant les journées pour offrir un cadre sécurisant et bienveillant.

#### **Comment cela se traduit-il concrètement ?**

##### Le sommeil :

Dans la section des petits, les enfants dorment selon leur propre rythme, sans horaires imposés. L'équipe reste à l'écoute des signes de fatigue (frottement des yeux, agitation, besoin de succion...) pour proposer un temps de repos dès que nécessaire.

Chez les plus grands, une sieste commune est organisée après le repas, mais la durée reste respectée selon les besoins de chacun.

##### Les repas :

Les repas sont donnés dans une ambiance calme et bienveillante. L'enfant n'est jamais forcé, et chacun mange à son rythme, accompagné par une professionnelle attentive à son appétit, à ses goûts et à ses progrès (utilisation de la cuillère, mastication, etc.).

##### Le change :

Les temps de change sont des moments individualisés, vécus comme des instants privilégiés avec l'enfant. La puéricultrice prend le temps de lui parler, d'expliquer ce qu'elle fait, et de créer un contact rassurant.

##### Les émotions et le besoin d'attention :

L'équipe est attentive aux manifestations émotionnelles des enfants (pleurs, colère, joie, agitation...).

Lorsqu'un enfant vit une émotion forte, il est pris à part, accueilli avec bienveillance, cajolé si nécessaire, et ses émotions sont verbalisées pour l'aider à les comprendre et à se sentir reconnu.

## 4.2. Favoriser l'autonomie et l'éveil<sup>9</sup>

Les enfants sont encouragés à faire par eux-mêmes, selon leurs capacités, pour développer leur autonomie comme par exemple :

- Mettre et retirer leur bavoir ou leur manteau avec un peu d'aide
- Se laver les mains
- Participer au rangement des jeux et du matériel après une activité
- Tenir leur cuillère, boire seul au gobelet
- Choisir une activité sur les étagères accessibles à leur hauteur

L'environnement est pensé pour stimuler leur curiosité et leur envie d'apprendre, à travers des découvertes comme par exemple :

- Des jeux sensoriels (matières à toucher, objets à manipuler)
- Des coins symboliques (dnette, poupées, déguisements, camion, garage) pour imiter les gestes des grands et exprimer leurs émotions
- Des modules de motricité pour grimper, glisser, ramper à leur rythme
- Des livres toujours accessibles pour le plaisir des mots et des images
- Des activités adaptées proposées chaque jour : peinture, musique, danse, lecture, jeux d'eau...

## 4.3. La place du jeu et des activités éducatives<sup>10,11</sup>

Le jeu est au cœur de l'apprentissage. Les activités proposées sont variées, adaptées à l'âge et aux besoins des enfants, et visent leur développement global : motricité, langage, créativité, socialisation<sup>12</sup>. Le jeu libre est aussi valorisé pour laisser place à l'imaginaire et à l'expérimentation.

## 4.4. Accompagner les émotions

L'enfant est encore en construction de son monde émotionnel. À la crèche, nous l'aidons à reconnaître, exprimer et vivre ses émotions (joie, frustration, colère, peur, tristesse...) dans un environnement bienveillant et sécurisant.

Lorsque l'enfant traverse une émotion forte, la puéricultrice l'accueille avec douceur et sans jugement. Elle peut alors le prendre à part, dans un espace plus calme, afin de lui offrir un moment d'attention individualisée.

<sup>9</sup> Cf. Article 4 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le code de qualité de l'accueil

<sup>10</sup> Cf. Article 7 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le code de qualité de l'accueil

<sup>11</sup> Cf. Article 2 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le code de qualité de l'accueil

<sup>12</sup> Cf. Article 5 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le code de qualité de l'accueil

Intercommunale **Gabrielle Passelecq** - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons

Crèche **Les P'tits Fours** • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons (entrée Route d'Obourg)

📞 +32 (0)65 41 76 30 - 32 – 33 / +32 (0)484 800 822

Elle verbalise ce que ressent l'enfant, l'aide à mettre des mots sur ce qu'il vit, tout en respectant son rythme. Elle peut aussi le câliner si cela lui est bénéfique. Ces instants permettent à l'enfant de se sentir écouté, compris et soutenu. Ils contribuent à développer progressivement sa confiance en lui, sa capacité à réguler ses émotions et à s'ajuster aux autres.

#### 4.5. Les limites et le cadre éducatif

Mettre des limites claires et cohérentes est essentiel pour le développement de l'enfant. Elles l'aident à comprendre ce qui est permis ou non, à respecter les autres et son environnement.

L'équipe applique un cadre éducatif bienveillant, les règles sont expliquées avec des mots simples et adaptées à l'âge. Quand elles ne sont pas respectées, la puéricultrice accompagne l'enfant à exprimer ses émotions, propose des alternatives et valorise ses efforts. Ces repères, posés de manière constante par toute l'équipe, renforcent le sentiment de sécurité affective et favorisent l'apprentissage du vivre-ensemble.

### 5. L'organisation de la vie quotidienne

#### 5.1. L'aménagement des espaces<sup>13</sup> (intérieurs et extérieurs)

Le milieu d'accueil « Les P'tits Fours » dispose d'un vaste parking situé à l'arrière du bâtiment, accessible via la Route d'Obourg. Un panneau indicateur portant le nom de la crèche guide les familles vers l'entrée. L'accès est sécurisé grâce à une sonnette équipée d'un vidéophone, reliée à trois postes intérieurs avec caméra, permettant d'identifier les visiteurs et de garantir un contrôle des entrées.

Les familles sont accueillies dans un local d'accueil spacieux, qui permet également le rangement des poussettes et maxi-cosi dans de bonnes conditions. Un bac nominatif est à disposition de chaque parent pour y mettre manteau, sac à langer de l'enfant. Le carnet ONE de l'enfant doit également toujours l'accompagner.

---

<sup>13</sup> Voir annexe 2 : *plan de la crèche*

Intercommunale **Gabrielle Passelecq** - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons

Crèche **Les P'tits Fours** • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons ( entrée Route d'Obourg )  
☎ +32 (0)65 41 76 30 - 32 – 33 / +32 (0)484 800 822

Tous les locaux sont situés au rez-de-chaussée, et ont été aménagés avec du mobilier adapté à l'âge des enfants, du matériel de puériculture et des jeux favorisant le développement psychomoteur. Chaque espace de vie dispose de grandes fenêtres, offrant une ouverture sur l'extérieur et permettant aux enfants d'observer la nature et les saisons. Du côté de la Chaussée du Roeulx, des volets électriques assurent l'isolation thermique et la sécurité.

La porte du local de vie des petits est équipée d'une moustiquaire, permettant d'aérer régulièrement tout en gardant un lien sensoriel avec l'extérieur. Dès qu'ils commencent à se déplacer, les enfants peuvent accéder à la cour extérieure sécurisée, toujours sous la surveillance des puéricultrices.

La cour est entièrement clôturée par une palissade, garantissant la sécurité de tous les enfants.

**L'accueil du matin et du soir est organisé dans le groupe des petits**, en présence de deux puéricultrices : l'une rattachée à la section des petits, l'autre à la section des grands.

Ce fonctionnement favorise les interactions entre enfants des deux groupes et permet aux plus petits de faire progressivement connaissance avec les accueillantes du groupe des grands, facilitant ainsi leur future transition.

**Entre 8h30 et 9h**, les enfants de la section des grands rejoignent leur local avec leur(s) puéricultrice(s), afin de laisser aux plus petits un environnement propice au jeu libre ou au repos dans le calme.

**En fin de journée, vers 17h**, les enfants des grands rejoignent à nouveau la section des petits pour terminer la journée ensemble.

Durant ces moments de réunification :

Les enfants qui ne marchent pas encore sont installés dans un espace sécurisé et réservé au sein de la section des petits, afin qu'ils puissent évoluer à leur rythme en toute sécurité.

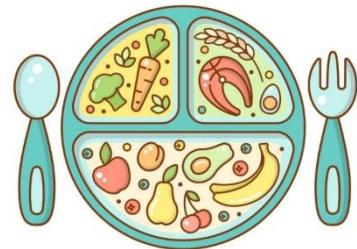
Les plus grands (les enfants de la section des grands et les plus grands du groupe des petits) ont accès à des jeux spécialement sélectionnés pour couvrir la large tranche d'âge présente à ce moment-là (environ 12 mois à 3 ans).

Exemples de jeux proposés : bacs de manipulation, jeux d'encastrement, puzzles simples, jeux de construction (type Duplo), petites voitures, poupées,...

En toute fin de journée, lorsqu'il ne reste que quelques enfants, l'ambiance devient plus calme. Des moments doux sont proposés, comme des lectures d'histoires, des comptines, ou tout simplement un temps calme sur un coussin avec une puéricultrice.

## 5.2. Les temps de repas

Nous veillons à offrir une alimentation variée, équilibrée et adaptée à l'âge et aux spécificités de chaque enfant<sup>14</sup>.



Les repas sont préparés par une société agréée et sont livrés chaque matin. Une auxiliaire professionnelle réceptionne les repas, les stocke immédiatement dans le réfrigérateur pour maintenir la chaîne du froid et assure leur réchauffe dans des conditions optimales.

**La diversification alimentaire** débute généralement entre 4 et 6 mois, en accord avec les recommandations pédiatriques. Elle est mise en place en concertation avec les parents, une fois qu'ils ont eux-mêmes commencé ce processus à la maison.

Pour les enfants arrivant tôt, une tartine est proposée (dès 12 mois) jusqu'à 8h, leur permettant de patienter jusqu'au dîner. Nous insistons néanmoins sur l'importance de prendre le petit déjeuner avec l'enfant à la maison.

**Vers 11h**, les enfants prennent leur repas. Celui-ci se compose d'une soupe, suivie d'un plat principal réchauffé par l'auxiliaire professionnelle. Les menus sont affichés dans le local d'accueil afin d'informer les familles. Ceux-ci sont adaptés en fonction des allergies, des régimes végétariens, sans porc. Nous proposons aussi des textures adaptées en fonction de l'âge des enfants, afin de favoriser leur autonomie alimentaire tout en respectant leurs besoins nutritionnels.

**Vers 15h**, une collation est servie, composée de fruits de saison. Les enfants plus jeunes ont droit à des panades de fruits, tandis que les plus grands peuvent déguster des fruits en morceaux, accompagnés de pain et de produits laitiers.

<sup>14</sup> Cf. Article 8 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le **code de qualité de l'accueil Intercommunale Gabrielle Passelecq** - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons

Chaque repas est une occasion de favoriser le bien-être des enfants en veillant à ce qu'ils mangent dans un cadre agréable, calme et respectueux de leur rythme.

### **Dans la section des petits**

Chaque enfant est installé selon ses capacités motrices et ses habitudes :

- Certains prennent leur repas dans un relax,
- D'autres sont installés dans une chaise haute,
- D'autres encore sont tenus sur les genoux d'une puéricultrice, s'ils ne tiennent pas encore assis ou s'ils ont besoin de proximité.

La posture choisie tient compte de la sécurité, du confort et du bien-être affectif de chaque enfant. Les repas sont donnés à leur rythme, dans le calme.

### **Dans la section des grands**

Les enfants sont installés à deux tables de hauteurs différentes, permettant de s'adapter aux tailles et à l'autonomie de chacun. Les chaises sont elles aussi adaptées.

Les enfants sont encouragés à manger seuls, selon leurs capacités.

Les repas proposés tiennent compte de l'évolution de la mastication et de la diversification alimentaire : Textures lisses pour les tout-petits, puis textures grumeleuses et enfin repas solides, avec les aliments coupés en petits morceaux et présentés séparément dans l'assiette pour permettre à l'enfant de faire ses choix et de mieux identifier les aliments.

Chaque étape est introduite progressivement et en concertation avec les parents, selon le développement et les réactions de l'enfant.

**Nous invitons les parents à nous communiquer régulièrement l'évolution des habitudes alimentaires de leur enfant (introduction des morceaux, préférences, refus...).**



**L'allaitement** est encouragé dans notre structure. Les mamans qui le souhaitent peuvent venir allaiter sur place dans un environnement calme et intime. Il est également possible pour les mamans d'extraire leur lait afin qu'il soit donné à la crèche en leur absence, garantissant ainsi la continuité de l'allaitement. Le lait peut être congelé au sein de notre structure pour plus de facilités.

**Intercommunale Gabrielle Passelecq - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons**

**Crèche Les P'tits Fours • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons ( entrée Route d'Obourg )**

**📞 +32 (0)65 41 76 30 - 32 – 33 / +32 (0)484 800 822**

### 5.3. Le sommeil et les temps de repos

Le sommeil est un moment essentiel au bon développement de l'enfant. À la crèche Les P'tits Fours, nous accordons une grande importance au respect du rythme et des besoins de chaque enfant en matière de repos.



Dans chaque section, un organisateur mural composé de plusieurs pochettes individuelles est installé. Chaque enfant dispose de sa propre pochette, destinée à accueillir son doudou et/ou sa tétine. Cet espace reste accessible en permanence afin que chaque enfant puisse retrouver facilement son objet de réconfort lorsqu'il en ressent le besoin.

La crèche dispose de trois chambres, ainsi que d'un espace de repos supplémentaire au sein de la section des grands. Ces lieux de sommeil sont idéalement situés à proximité des locaux de vie, permettant aux puéricultrices d'intervenir rapidement si nécessaire.

Les lits-cages sont réservés aux plus petits, assurant un sommeil sécurisé. Les enfants plus âgés dorment sur des couchettes basses, ce qui leur permet de se lever seuls au réveil, favorisant ainsi leur autonomie dans le respect de leur rythme.

Ces aménagements visent à garantir un environnement calme, sécurisé et rassurant, propice à un sommeil de qualité.

**Dans la section des petits**, les bébés dorment selon leur propre rythme. Les puéricultrices leur offrent un cadre apaisant et s'adaptent aux besoins individuels de chacun pour favoriser un sommeil de qualité. Les doudous et tétines sont bien entendu les bienvenus, car ils participent à la réassurance affective de l'enfant et facilitent l'endormissement.

Lors du premier mois d'accueil, les bébés dorment dans une zone calme et légèrement séparée de la section, afin de permettre une surveillance renforcée et un accompagnement individualisé.

**Dans la section des grands**, un temps de sieste est proposé après le repas. Les enfants sont invités à se détendre dans une atmosphère sereine et propice au repos. Là encore, les objets familiers comme les doudous ou tétines sont autorisés pour que chacun puisse vivre ce moment dans le confort et la sécurité affective.

Certains grands ont encore besoin d'un temps de repos le matin, l'équipe s'adapte donc en fonction de chaque enfant.

Tout au long de la sieste, les puéricultrices restent attentives à l'état de chaque enfant, intervenant si besoin pour assurer un sommeil paisible et bienveillant.

#### **5.4. L'hygiène et les soins quotidiens**

Chaque section dispose d'un espace dédié aux soins et aux changes, aménagé pour garantir confort, sécurité et hygiène.

Après chaque change, la surface est nettoyée, et en cas de souillure biologique, une désinfection immédiate est effectuée. En fin de journée, une désinfection complète est réalisée par les puéricultrices, assurant un environnement toujours propre et sain pour les enfants.

Dans l'espace de change, l'enfant dispose d'un casier personnel (langes, vêtements...)

Durant la journée, les changes et les soins se font selon les nécessités. Ils sont l'occasion d'échanges : ce sont des moments intimes et privilégiés entre la puéricultrice et l'enfant.

Lors de chaque change, les enfants sont lavés à l'eau et au savon. Si l'enfant le nécessite, les parents peuvent amener un savon et une crème de change plus adaptés à la peau de l'enfant, uniquement sous prescription médicale. Les parents sont invités à habiller leur enfant de vêtements amples et à donner une tenue supplémentaire adéquate pour faciliter la liberté de mouvements et encourager l'exploration de l'espace.

#### **L'accompagnement vers la propreté**

L'apprentissage de la propreté est une étape clé dans le développement de l'enfant, réalisé toujours dans le respect de son rythme et de ses capacités.

Au sein du milieu d'accueil Les P'tits Fours, les puéricultrices sont attentives aux signes montrant que l'enfant est prêt à entamer cet apprentissage (capacité physiologique, intérêt pour le pot, capacité à rester sec, envie d'imiter les autres, etc.). Lors de cette transition, un échange préalable avec les parents est systématiquement proposé pour établir une approche cohérente et harmonieuse entre la maison et la crèche.



**Intercommunale Gabrielle Passelecq - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons**

**Crèche Les P'tits Fours • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons (entrée Route d'Obourg)**  
☎ +32 (0)65 41 76 30 - 32 - 33 / +32 (0)484 800 822

L'enfant est doucement invité à découvrir le pot ou les toilettes, sans pression, dans un environnement rassurant et adapté à ses besoins. Des temps réguliers sont proposés (après les repas, avant la sieste, etc.), toujours dans une ambiance calme et valorisante.

**L'équipe valorise chaque progrès de l'enfant, aussi petit soit-il, en mettant l'accent sur la bienveillance, l'autonomie et l'encouragement. L'objectif est de faire de cette étape une expérience positive et rassurante, sans pression, et de respecter le rythme de chaque enfant.**

## 5.5. Les activités proposées<sup>15</sup>

À la crèche Les P'tits Fours, différentes activités sont organisées pour favoriser l'éveil, le développement global et le bien-être des enfants :

- **Les jeux libres**

### **Pour les tout-petits**

Dès les premiers mois, les enfants ont accès à des jeux adaptés à leur développement sensoriel et moteur.



Nous leur proposons notamment :

- des tapis d'éveil avec différentes textures, couleurs et sons,
- des jeux sensoriels (hochets, miroirs incassables, tissus variés...),
- des poupées,
- des modules de motricité douce pour découvrir leur corps et leur environnement,
- des objets de manipulation simples qui favorisent la coordination œil-main et l'exploration.

### **Pour les plus grands**

Les jeux libres permettent aux enfants de choisir leurs activités selon leurs envies et leurs besoins, en toute autonomie. Ces moments favorisent :

- le développement de la créativité (construction, jeux symboliques, ...),
- les interactions sociales (jeux de groupe),

<sup>15</sup> Cf. Article 7 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le **code de qualité de l'accueil Intercommunale Gabrielle Passelecq** - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons

- l'apprentissage par imitation (coin poupées, dînette, déguisements, garage et voitures, animaux, etc.).
- la stimulation cognitive et motrice (puzzles, encastrements, jeux de construction...).

Les enfants sont libres de circuler dans l'espace et d'expérimenter selon leur rythme. L'équipe reste disponible pour accompagner, sécuriser et enrichir ces moments, tout en respectant l'initiative de l'enfant.

- **Les ateliers créatifs**

Peinture, collage, participation à la préparation culinaire... ils stimulent l'imaginaire, la motricité fine et l'expression personnelle.

- **Les chants et la danse**

Moments joyeux et rythmés avec des comptines, de la musique et des petites danses qui renforcent le langage, l'écoute, la coordination et le plaisir du mouvement.

- **Les lectures**

Moments calmes et partagés pour développer le langage, l'attention et l'imaginaire. Venue également 1x par mois de la Bibliothèque de Jemappes qui lit une histoire et prête des livres.

- **Les activités en extérieur**

Jeux dans la cour pour explorer le monde et se dépenser en plein air.

Le plein air est essentiel au développement de votre enfant : sortir chaque jour, quelle que soit la météo, lui permet de bouger, respirer, explorer et s'épanouir.

Conformément aux recommandations de l'ONE (La santé dans les milieux d'accueil<sup>16</sup>), les activités en extérieur apportent de nombreux bienfaits pour la santé physique et mentale des enfants :

---

<sup>16</sup> Cf. brochure ONE : [La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance](#)

- développement de la motricité, de l'équilibre et de la coordination ;
- diminution du stress et des tensions liées à la vie en collectivité ;
- meilleure adaptation aux variations de température ;
- exposition à un air plus sain et renforcement du système immunitaire ;
- synthèse de vitamine D grâce à la lumière naturelle ;
- réduction du risque d'allergies et de myopie.

Il est donc important que votre enfant vienne habillé en fonction de la météo (imperméable, bonnet, bottes, vêtements chauds ou légers selon la saison).

**Et s'il revient un peu sali... c'est simplement le signe qu'il a bien profité !**

**Chaque année, Saint-Nicolas rend visite aux enfants pour leur plus grand bonheur. Cette fête est un moment très attendu, plein de surprises et de sourires !**

## 6. L'Équipe et le fonctionnement professionnel

### 6.1. Composition et rôles de l'équipe<sup>17</sup>

Notre équipe se compose de 8 puéricultrices, 1 auxiliaire professionnelle, 1 directrice et 1 médecin présent 1x par mois. Chaque membre joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des enfants et des familles, en s'appuyant sur des compétences complémentaires.

- **Les puéricultrices** : assurent l'encadrement quotidien des enfants en veillant à leur bien-être, leur sécurité et leur développement. Elles sont en charge des soins d'hygiène, des repas, du sommeil et des activités adaptées à chaque tranche d'âge.
- **L'auxiliaire professionnelle** : a un rôle essentiel dans le bon fonctionnement quotidien de la crèche. Elle veille à maintenir un environnement propre et agréable, garantissant ainsi des conditions optimales d'accueil pour les enfants et l'équipe. Elle apporte un soutien dans

<sup>17</sup> Cf. Article 13 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le code de qualité de l'accueil Intercommunale **Gabrielle Passelecq** - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons

l'organisation logistique, l'entretien des espaces de vie, l'élaboration des repas,...

- **La directrice** : assure la gestion globale de la crèche, tant sur le plan administratif que pédagogique. Elle veille à la qualité de l'accueil, à l'encadrement des équipes et à la mise en place des projets pédagogiques. Elle est en lien avec les familles, les partenaires extérieurs et les autorités compétentes pour garantir un cadre de travail structuré et bienveillant. Elle assure également la **fonction de PMS**. À ce titre, elle accompagne le médecin de l'ONE lors des consultations médicales obligatoires au sein de la crèche, réalise les visites d'observation dans les sections, assure le suivi des dossiers médico-sociaux des enfants et veille à la mise en œuvre des actions de prévention en matière de santé et de bien-être.
- **Le médecin** : Il intervient de manière ponctuelle et **préventive** au sein de la crèche pour assurer le suivi médical global des enfants. Son rôle consiste notamment à superviser l'application des protocoles de santé, à conseiller l'équipe sur les mesures de prévention et à accompagner la gestion des situations médicales particulières. Il joue également un rôle de soutien auprès des familles en répondant à leurs questions concernant la santé et le bien-être des enfants. Il réalise également les quatre examens de santé obligatoires, à l'entrée en crèche, à 9 mois, 18 mois et à la sortie. De plus, les vaccins peuvent être effectués directement à la crèche, offrant ainsi un suivi médical adapté aux besoins des familles.

## 6.2. Formation continue et réunions d'équipe<sup>18</sup>

Afin de garantir une qualité d'accueil optimale, des journées pédagogiques sont programmées tout au long de l'année. Ces journées permettent aux équipes de se perfectionner, de se tenir informées des évolutions dans le domaine de la petite enfance et d'enrichir leurs pratiques professionnelles.

En complément, des réunions d'équipe sont régulièrement organisées pour favoriser les échanges sur le suivi des enfants et les pratiques au sein de la crèche. Ces moments de partage permettent à chaque membre de l'équipe de discuter des besoins des enfants, d'ajuster les méthodes d'accompagnement et de s'assurer que les valeurs pédagogiques de la crèche sont bien appliquées au quotidien.

<sup>18</sup> Cf. Article 14 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le **code de qualité de l'accueil Intercommunale Gabrielle Passelecq** - *Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons*

### 6.3. Accueil des stagiaires

Nous accueillons régulièrement des stagiaires afin de leur permettre de découvrir le métier et d'acquérir des compétences sur le terrain. Leur intégration est encadrée par des professionnels expérimentés qui les accompagnent dans leur apprentissage de l'accueil petite enfance.

Nous recevons notamment des stagiaires en puériculture, des étudiants en formation d'assistant social, ainsi que des personnes en insertion professionnelle dans le cadre de dispositifs tels que les contrats Article 60. Chaque parcours est adapté selon le profil du stagiaire et les objectifs de sa formation, dans le respect du cadre et du rythme des enfants.

## 7. Sécurité et Bien-Être de l'Enfant

Une hygiène très stricte est respectée quotidiennement dans les locaux, pour la literie et pour le linge des enfants. Une aération des espaces se fait quotidiennement. Des **règles d'hygiène recommandées par l'ONE** sont appliquées avec soin par tous les membres du personnel.

### 7.1. La consultation médicale

Dans un but préventif, une **consultation médicale** est organisée par un médecin de l'O.N.E. et la responsable du milieu d'accueil. Le médecin de l'ONE est chargé de contrôler et, avec les autres professionnels, de promouvoir la santé des enfants. Il s'assure de la bonne santé des enfants dans la collectivité. Il participe à la mise en place de conditions de vie saine dans le milieu d'accueil.

Il est donc important que chaque enfant soit muni de son carnet ONE<sup>19</sup>.



**Votre enfant bénéficiera de 4 consultations médicales obligatoires** durant son accueil : à son entrée en crèche, à l'âge de 9 mois, à 18 mois puis au moment de sa sortie. D'autres examens peuvent être envisagés à la demande des parents, de l'équipe ou du médecin.

<sup>19</sup> Le carnet ONE doit accompagner l'enfant chaque jour

Intercommunale **Gabrielle Passelecq** - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons

Crèche **Les P'tits Fours** • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons ( entrée Route d'Obourg )

📞 +32 (0)65 41 76 30 - 32 – 33 / +32 (0)484 800 822

Ces consultations, de nature préventive, permettent de suivre le développement global de l'enfant. Au cours de celles-ci, les enfants sont pesés, mesurés et examinés par le médecin, et les vaccins préconisés par l'ONE peuvent être administrés gratuitement.

En cas de maladie ou de problème de santé spécifique, il appartient toutefois aux parents de consulter leur médecin traitant afin d'assurer un suivi adapté.

Il arrive que des enfants sous monitoring soient confiés à la crèche **uniquement sous certificat médical**. La surveillance de ces enfants est alors renforcée par l'équipe d'encadrement et l'équipe médicale de l'ONE.

**Un dépistage visuel** est proposé au sein de notre crèche. Celui-ci est totalement gratuit et est destiné aux enfants de plus de 18 mois. Le but de ce dépistage est de réaliser un examen le plus tôt possible afin de prévenir et de traiter rapidement un défaut de vision.

## 7.2. Santé de votre enfant et éviction

Durant sa journée à la crèche, si l'état de santé de l'enfant est altéré (pleurs, fièvre, vomissements, diarrhées, ...), il est demandé aux parents de venir le rechercher dans les plus brefs délais. D'autres personnes de confiance indiquées dans le contrat d'accueil peuvent également venir rechercher l'enfant à la demande des parents.

Aucun traitement ne sera administré à l'enfant sans prescription écrite du médecin, à l'exception du paracétamol en cas de fièvre supérieure ou égale à 38.5°. C'est pourquoi le parent doit obligatoirement prévenir la puéricultrice s'il a administré un médicament antipyrétique à son enfant avant son arrivée à la crèche.

Cette prescription devra comprendre les nom, prénom de l'enfant, ainsi que le dosage, la fréquence et la durée du traitement.

Certaines maladies nécessitent une éviction et sont reprises dans le tableau prévu à cet effet par l'ONE et fourni dans le contrat d'accueil. Un certificat médical est exigé pour le retour en collectivité uniquement dans le cadre de toute maladie à éviction.

*Intercommunale Gabrielle Passelecq - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons*

*Crèche Les P'tits Fours • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons (entrée Route d'Obourg)  
+32 (0)65 41 76 30 - 32 - 33 / +32 (0)484 800 822*

**Si l'enfant est malade, le parent doit prévenir la crèche la veille ou le matin avant 8h00 (voir motifs d'absence dans le contrat d'accueil).**

La remise d'un certificat médical permet de justifier l'absence de l'enfant et d'assurer le non-paiement des jours concernés, conformément aux modalités prévues au contrat. Ces jours ne sont pas déduits du quota de congés annuels.

**Nous sommes conscients des difficultés de garde que les parents peuvent rencontrer mais nous sommes dans l'obligation de veiller à la bonne santé de la collectivité. Pour ce faire, nous comptons sur votre sens des responsabilités et votre collaboration.**

## **8. Partenariats et Ancrage Local**

### **8.1. Collaboration avec les institutions**

**L'ONE** : assure le suivi, le soutien et le contrôle de notre structure, dans le respect du Code de qualité.

**L'AFSCA** : contrôle le respect des normes en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire.

**Les écoles** : des stagiaires en formation (puériculture, assistante sociale, administratif) sont régulièrement accueillis dans notre équipe.

**La bibliothèque de Jemappes** : vient chaque mois raconter des histoires aux enfants et nous prête des livres, encourageant le goût de la lecture dès le plus jeune âge.

**ASBL Le Four & Au Moulin** : entreprise de formation par le travail (boulangerie) pour laquelle nous réservons des places pour les enfants de leurs stagiaires.

**ASBL Le Toboggan** (pour son projet « Marsupilama »): des places sont également réservées pour les enfants des résidentes de cette structure d'accueil.

*Intercommunale Gabrielle Passeelecq - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons*

*Crèche Les P'tits Fours • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons (entrée Route d'Obourg)  
+32 (0)65 41 76 30 - 32 - 33 / +32 (0)484 800 822*

## 8.2. Implication des parents dans la vie de la crèche

À la crèche Les P'tits Fours, nous considérons les parents comme des partenaires à part entière dans le parcours de leur enfant. L'implication parentale est un axe que l'équipe souhaite développer davantage dans les mois et années à venir.

Il s'agit tout d'abord de favoriser une relation de confiance et de coéducation autour de chaque enfant accueilli. Nous encourageons les échanges réguliers entre parents et professionnel, dans un esprit d'ouverture, d'écoute mutuelle et de collaboration.

Par ailleurs, nous souhaitons ouvrir la porte à une implication des parents dans la vie collective de la crèche, sur base volontaire. Cette participation peut prendre différentes formes, selon les envies, les talents ou la disponibilité de chacun. Par exemple :

- venir lire une histoire à un petit groupe,
- partager une chanson ou une activité culturelle,
- s'impliquer dans des projets concrets comme le réaménagement de la cour extérieure,
- etc...

L'objectif est de créer un lieu de vie convivial, ouvert et participatif, où chacun se sent accueilli, écouté et valorisé, dans le respect du rôle et des limites de chacun.

## **9. Perspectives d'amélioration et projets à venir<sup>20</sup>**

Le projet pédagogique de la crèche est un document évolutif, pensé pour s'adapter aux réalités du terrain. Il n'est pas figé, mais continuellement réévalué en fonction des besoins des enfants, des retours des familles, et des réflexions de l'équipe.



Notre objectif est de garantir un accueil de qualité, toujours en adéquation avec le développement des enfants et les attentes familiales actuelles. L'équipe reste ouverte à l'expérimentation, à la formation continue, et aux ajustements de pratiques.

Les parents sont invités à participer à cette dynamique d'amélioration, en partageant leurs idées, suggestions ou préoccupations. Le dialogue régulier avec les familles est une richesse, et leurs propositions peuvent donner lieu à de nouveaux projets ou à des adaptations du fonctionnement.

Chaque évolution est pensée dans l'intérêt de l'enfant, en lien avec les valeurs portées par la crèche.

---

<sup>20</sup> Cf. Article 22 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le **code de qualité de l'accueil**

## Conclusion

Le projet pédagogique de la crèche Les P'tits Fours est un cadre structurant, mais non figé.

Il a pour vocation de s'adapter et de s'enrichir continuellement grâce aux retours des familles, aux observations du terrain, aux formations suivies par l'équipe, et aux projets menés avec nos partenaires.

Notre ambition est de proposer un lieu d'accueil chaleureux, inclusif et stimulant, où chaque enfant peut grandir en confiance, entouré d'adultes bienveillants. L'implication des parents, la richesse du travail d'équipe et l'attention portée au bien-être de chacun sont les piliers de notre action.

Ensemble, construisons chaque jour un accueil de qualité, respectueux et porteur de sens pour tous.



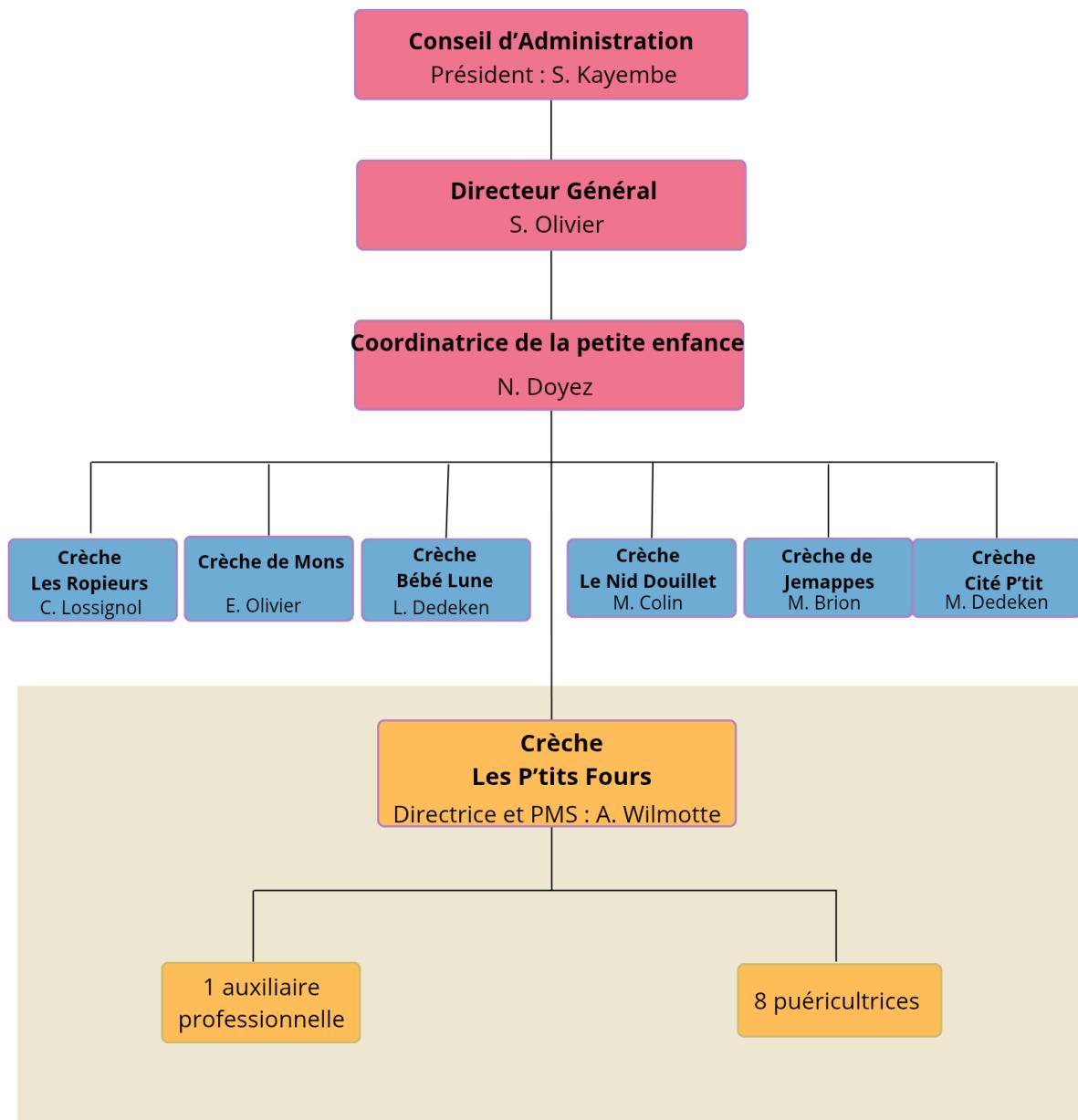
## Annexes

*Intercommunale Gabrielle Passelecq - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons*

*Crèche Les P'tits Fours • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons ( entrée Route d'Obourg )*  
*📞 +32 (0)65 41 76 30 - 32 – 33 / +32 (0)484 800 822*

## Annexe 1 : Organigramme de l'Intercommunale Gabrielle Passeelecq

# ORGANIGRAMME INTERCOMMUNALE GP

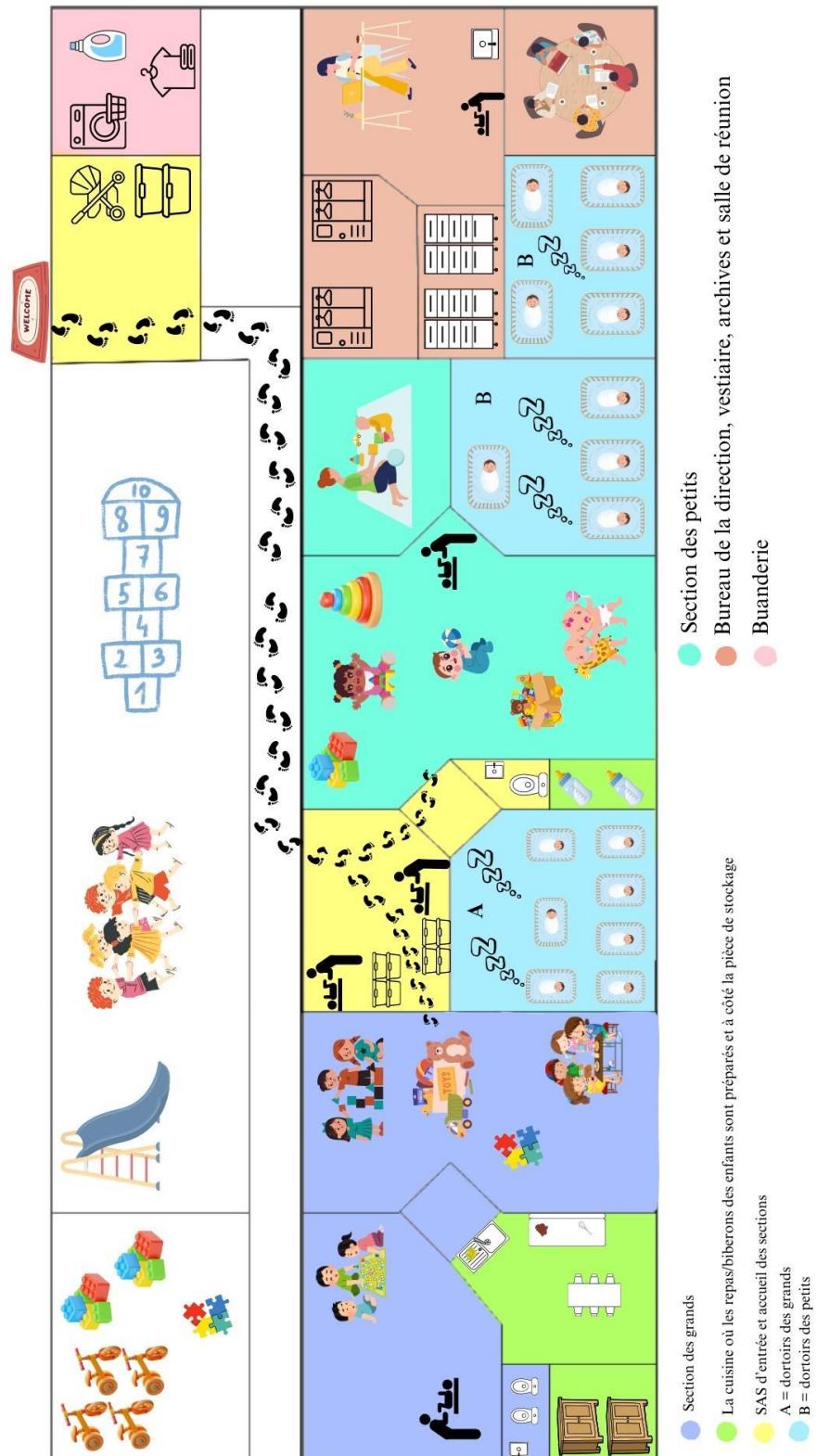


Intercommunale Gabrielle Passeelecq - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons

Crèche Les P'tits Fours • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons ( entrée Route d'Obourg )  
+32 (0)65 41 76 30 - 32 - 33 / +32 (0)484 800 822

## Annexe 2 : Plan de la Crèche

### “Plan de la crèche”



Intercommunale Gabrielle Passelecq - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons

Crèche Les P'tits Fours • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons ( entrée Route d'Obourg )  
 ☎ +32 (0)65 41 76 30 - 32 - 33 / +32 (0)484 800 822

### Annexe 3 : Quelques photos...

#### Entrée et sas d'accueil



#### Section des Petits



#### Section des Grands



**Intercommunale Gabrielle Passelecq - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons**

**Crèche Les P'tits Fours • Chaussée du Roeulx 331b • 7000 Mons ( entrée Route d'Obourg )**  
**📞 +32 (0)65 41 76 30 - 32 – 33 / +32 (0)484 800 822**